



# ACCORD ENTRE LE PARTICIPANT ET LE SITE DE SOUTIRAGE EN VUE DE LA PARTICIPATION AUX MECANISMES DE MARCHE DE RTE

#### LE CONSOMMATEUR :

[nom complet], société [forme sociale], au capital de [montant du capital] euros, dont le siège social est situé à [adresse complète], immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de [ville] sous le numéro [N° SIRET], dont le code EIC est [N° EIC] et dont le numéro de TVA intra-communautaire est [n° de TVA intra-communautaire], représentée par [Mme/M.] [nom et fonction du signataire], dûment habilité(e) à cet effet,

☐ titulaire d'un contrat de fourniture d'électricité (contrat unique) pour les sites de consommation associés aux points de livraison (PDL) n° [numéro PDL ; ... ]

### **AUTORISE SYMPHONICS,**

- société par actions simplifiée, au capital de 115 233 euros, dont le siège social est situé au 1 impasse du Palais 37000 Tours, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Tours sous le numéro 830 454 294, dont le code EIC est 17X0000016200255 et dont le numéro de TVA intra-communautaire est FR 44 952912038, représentée par Mathieu Rochard, en sa qualité de Directeur Général,, dûment habilité(e) à cet effet,
  - titulaire de l'Accord de Participation N° OE\_2401\_41612 conclu avec RTE en date du 01/01/2024,
- à réaliser des modulations de consommation à la hausse et à la baisse sur tout ou partie de ses usages électriques pour les valoriser sur les marchés ;
- à transmettre à RTE ses données de consommation et à utiliser les données de télémesure du ou de ses sites de consommation ;
- à indiquer aux gestionnaires de réseau concernés l'identité de son fournisseur d'électricité et à tout changement.

## **AUTORISE ENEDIS,**

- à collecter ses données de consommation au pas de temps 15 minutes pour les sites de consommation raccordés en basse tension et avec une Puissance souscrite inférieure ou égale à 36 kVA et au pas de temps 5 minutes pour les autres sites de consommation ;
- à fournir à Symphonics, et à RTE le cas échéant, ses données de consommation collectées ;
- à fournir à RTE les données contractuelles du Consommateur (fournisseur, responsable d'équilibre, puissance souscrite...) nécessaires à la réalisation de modulations de consommation.

## **AUTORISE RTE,**

- à réaliser des audits des systèmes de mesure et de transmission mis en place ainsi qu'à contrôler la chaîne de commande des modulations de consommation mise en place auprès du Consommateur, y compris lors d'expérimentations.

### Le CONSOMMATEUR:

Nom et prénom ou fonction du Consommateur ou de son représentant :

Date et Signature :